



Pumpnickel

Changement

COMME VOUS l'avez sûrement remarqué, quelques modifications apparaissent dans la mise en page de Pumpnickel.

De "tribune", il devient "chronique", manière d'être plus en phase avec le temps qui passe. Une tribune, c'est un lieu d'où l'on s'adresse à une assistance pour lui faire part d'un avis ou d'une réflexion. Une chronique se contente de raconter l'événement, en y apportant les commentaires que le rédacteur juge à-propos. C'est moins prétentieux (laissons cela aux spécialistes) et plus fidèle à ce qui vous est présenté depuis maintenant plus de sept ans.

Par ailleurs, la figure du "frescher Knirps" a été retravaillée par un ami(*) et supporter de Pumpnickel pour lui donner non pas un look plus actuel (pas question de céder à la mode) mais une figure plus conforme à l'insolence qui se veut être la ligne directrice rédactionnelle de ces pages.

A vous de dire si tout cela vous convient, si vous désirez plus d'illustrations et par conséquent (un peu) moins d'écrit. Pumpnickel attend vos contributions.

Antoine Michon

(*) **Ludovic Bronner**, graphiste, auteur des affiches de la liste écologiste des municipales de 1989.

Inscrivez-vous !

CETTE PRIÈRE VOUS était adressée en septembre 2001. Depuis, deux accidents électoraux majeurs vécus comme des drames (le score de Le Pen, puis la "victoire" de Chirac), ont plongé beaucoup d'entre nous dans une sorte de coma politique dont il faut à tout prix se sortir.

L'une des grandes leçons qui ont été administrées, c'est que la désertion généralisée des bureaux de vote n'a fait que grossir l'importance relative de l'un ou de l'autre. Se dire que la présence de Jospin au second tour s'est jouée à moins de 200 000 voix, alors qu'il y a plus de 40 millions d'électeurs et que 12 millions d'entre eux sont allés à la pêche fait froid dans le dos.

De même, localement, allons-nous éternellement accepter qu'un maire, élu avec le petit tiers des inscrits, continue à faire la pluie et le beau temps et à se comporter comme un seigneur dans son fief ?

Dans tous les cas, celles et ceux qui ne prennent pas part à la consultation ont tort et leurs critiques ultérieures sont nulles et non avenues. Il leur reste alors à faire cette démarche simple et de proximité qui consiste à aller à la mairie pour se signaler et faire, au plus tôt, régulariser leur situation. Gageons que si quelques dizaines d'électeurs supplémentaires issus des quartiers jeunes de la ville venaient enrichir les listes, nos gran-

des cervelles se remueraient un peu plus pour résoudre les vrais problèmes.

Plusieurs cas de figure

- Vous êtes Français. Vous vous présentez à la mairie muni d'une facture d'électricité et l'affaire est réglée.
- Vous êtes ressortissant d'un pays de l'Union européenne. Vous avez le droit de voter aux **élections municipales** et d'**être élu conseiller municipal**. Même démarche qui prend quelques instants.
- Vous êtes enfant d'Etranger extra-communautaire et né en France. Il faut au plus vite faire valoir vos droits de Français et aller sans tarder vous inscrire sur les listes électorales.
- Vous êtes Etranger extra-communautaire. Il faudra encore attendre, car, bien qu'en débat même au sein de la majorité conservatrice, votre droit au vote est systématiquement remis à plus tard. Mais rien ne vous empêche de demander à ceux de vos amis qui sont électeurs de porter leur voix sur les candidats des partis qui défendent vraiment le droit des Etrangers à s'intégrer dans la vie politique locale. Et ils ne sont pas si nombreux...

Et puis rien n'empêche de militer pour la mise en place de conseils de quartiers démocratiques, d'interpeller les élus par tous les moyens (lettres, pétitions, délégations, entrevues) si vous estimez que la démocratie ne fonctionne pas de façon satisfaisante.

sommaire

| | | | |
|-------------------------|------|---------------------|-------|
| changement | p. 1 | Stanislas | p. 6 |
| inscrivez-vous ! | p. 1 | Chauffe, Marcel ! | p. 6 |
| Américains anti-guerre | p. 2 | la poisse | p. 6 |
| solidarité | p. 3 | circulation | p. 7 |
| rions un peu | p. 3 | chaises musicales | p. 7 |
| au théâtre l'autre soir | p. 3 | discrimination | p. 7 |
| ordures | p. 4 | régionalisation ? | p. 8 |
| vive le vélo | p. 4 | le mot d'Ach/Bé | p. 10 |
| mauvais goût | p. 4 | copinage | p. 10 |
| stationnement 1 & 2 | p. 4 | mécomptes | p. 10 |
| ambiance | p. 5 | à lire et à écouter | p. 11 |
| nouvelle école | p. 5 | grosse ficelle | p. 12 |
| casquette | p. 5 | fiction | p. 12 |
| pulsion | p. 5 | charcuterie | p. 12 |
| appel | p. 6 | | |

DONS/ABONNEMENTS : 1, RUE SAINT-JEAN 67160 WISSEBOURG

Les articles publiés dans "Pumpnickel" peuvent être reproduits sous réserve de mention de provenance.

"Pumpnickel", directeur de publication : Antoine Michon
paraît en mars, juin, septembre et décembre
dépôt légal : à parution ; n° ISSN : 1271-6332
reprographié à 500 exemplaires par "medialogik"
Husarenlager 6a – 76187 Karlsruhe
Téléphone : (0049) 721 53 12 992 ; Télécopie : (0049) 721 53 12 993

abonnement :

1 an, 4 numéros plus l'éventuel supplément de printemps : 2 euros.
abonnement de soutien : 5 euros

"Pumpnickel" en ligne : sur le site de ses amis de "Ras l'front" de Strasbourg. Vous pouvez y laisser vos messages.
<http://www.multimania.com/rf/stbg>

Américains, et anti-guerre ! Témoignage

DIX MILLIONS de personnes ont manifesté contre la guerre le 15 février dernier. Parmi elles, des centaines de milliers d'Américains qui ne se reconnaissent pas dans les déclarations de va-t-en guerre de l'occupant de la Maison Blanche. L'actualité montre que si, Outre-Atlantique, on peut faire vibrer la fibre patriotique, il faut aussi compter sur une opinion publique qui ne suit pas forcément les errements belliqueux de son président. Cela ne se fait pas sans douleur, et les pressions exercées sur les anti-guerre [à ne peut-être pas confondre avec les pacifistes] ravagent les têtes.

AVANT MÊME que George Bush Junior ne vole l'élection présidentielle en novembre 2000, nous avions prévenu nos amis européens et russes que s'il était élu, notre pays s'engagerait dans une guerre très rapidement. La plupart des gens ne nous ont pas cru et ont pensé que nous étions un peu paranoïaques. Malheureusement, nous ne savions que trop bien qu'avec un gouvernement composé en grande partie des vieux copains de son père, une revanche destinée à effacer l'échec de la Guerre du Golfe était la priorité de son programme. L'incitation à la guerre a pris le pas sur d'autres priorités de George Bush Jr, à savoir, pour n'en citer que quelques-unes, la réduction des impôts pour les grandes entreprises et les grosses fortunes sous couvert d'une amélioration du sort des contribuables au bas de l'échelle des salaires, le démantèlement systématique des lois environnementales afin d'avantager les grandes compagnies et la réduction des lois protégeant l'air, l'eau et les forêts primitives.

Les autres ne comptent pas

Au début Nik et moi croyions que les Américains ne laisseraient pas Bush s'engager dans " sa guerre du pétrole ", mais nous avons fini par comprendre que ce que le peuple veut importe peu. Il n'y a aucun moyen d'enrayer cette machine, d'arrêter cette marche vers la mort, la destruction et le désastre. Bush, Cheney ⁽¹⁾, Rumsfeld ⁽²⁾ et le reste de " notre gouvernement " se moquent bien de ce que les gens pensent, ils n'ont nullement l'intention de tenir compte de l'opinion mondiale. Nous avons été déçus lorsque Rumsfeld a mis dans le même sac l'Allemagne, la Libye et Cuba (deux de nos ennemis les plus jurés) en soulignant que ces pays refusaient de soutenir NOS efforts de guerre. Bush semble faire peu de cas de ce que pensent les autres pays du monde, leur impose sa volonté en

Le témoignage qui suit est celui de deux amis américains de Claude Keller, Nancy et Nik Phelps. Ils habitent San Francisco où ils travaillent en tant qu'artistes. Nancy est également productrice, Nik est musicien et compositeur. Il a récemment participé aux deux derniers albums du chanteur américain Tom Waits. Ils ont accepté de livrer leurs réflexions sur une réalité sensiblement différente de celle véhiculée par les médias dits autorisés et fort éloignée du paradis libéral de LA puissance mondiale.

Pumpernickel

quelque sorte, sauf en France et en Allemagne.

Etat Bush = état liberticide

Pendant ce temps, ici aux Etats-Unis, les libertés civiques s'érodent progressivement. De nouvelles mesures sont prises si rapidement qu'il est bien difficile de suivre et la plupart des gens ne savent pas exactement ce que recouvre la nouvelle loi sur la sécurité intérieure. Nous savons bien que le gouvernement a des pouvoirs accrus quant aux écoutes téléphoniques et on peut être emprisonné sur présomption de terrorisme sans avoir aucun contact même avec un avocat. Les noms des détenus ne sont pas publiés, ainsi personne ne sait combien de gens sont en prison. Les ressortissants d'Afghanistan et de nombreux pays du Moyen Orient sont priés de se faire recenser.

La résignation prend le pouvoir

Il y a déjà eu d'importantes manifestations pour la paix, d'autres suivront encore, mais malheureusement les gens ne parlent plus de l'éventualité d'une guerre. La préoccupation à présent est de savoir QUAND la guerre va avoir lieu. Hier (8 février), au cours d'une soirée, nos amis spéculaient sur le jour du mois de février qui marquerait le début de la guerre. J'ai trouvé très effrayant de voir des gens, d'ordinaire très intelligents, faire, en quelque sorte, de la date du début de la guerre un simple jeu de société. Les gens, du moins dans la " Bay Area " (quartier de San Francisco qui est très anti-guerre) sont de plus en plus désabusés, impuissants. Le nombre de personnes qui descendent dans les rues de San Francisco a bien peu d'importance car Bush et ses copains ont un compte à régler avec la Californie, étant donné que notre état a voté en masse contre lui. Nous avons un gouverneur du parti démocrate élu en dépit de la large victoire des Républicains lors des dernières élections

(novembre 2002), ainsi que deux femmes sénateurs très engagées, elles aussi démocrates. L'une d'entre elles, Nancy Pelosi, très libérale, est le leader du parti démocrate au Sénat. Elle ne mâche pas ses mots dans son opposition à la guerre.

La justice mise au pas

Ce qui nous semble encore plus inquiétant que la guerre de Bush, c'est le fait que Bush noyautte les différentes cours de justice en nommant des juges très conservateurs. Nombreux sont ceux, refusés par la législature précédente à majorité démocrate, dont la nomination a été confirmée par la Chambre des Représentants et le Sénat à majorité républicaine. Les juges sont nommés à vie, c'est pourquoi ils continueront à hanter notre système judiciaire bien longtemps après que Bush et ses acolytes bellicistes auront quitté la scène politique. Lorsque Bush pourra choisir un juge de la Cour Suprême des Etats-Unis, l'équilibre précaire de cette même cour (si tant est qu'il y en ait un- après tout ce sont précisément ces gens là qui ont véritablement " volé " l'élection en se prononçant en sa faveur lors de l'élection contestée de novembre 2000) ne sera plus de mise et je pense que tout souci de démocratie aura disparu avec la réduction progressive des droits et des libertés civiques.

Beaucoup de gens aux Etats-Unis savent que ce n'est pas une guerre pour " libérer le peuple irakien ". Après tout, les USA sont bien contents de traiter avec de nombreux pays fascistes et tyranniques, voire de les soutenir, du moment que c'est dans l'intérêt des grandes compagnies qui contrôlent notre pays. C'est une guerre pour le pétrole !

Nancy Phelps

(1) Vice-Président des Etats-Unis

(2) Secrétaire d'Etat à la Défense

traduit de l'anglais par Claude Keller

Solidarité

PUMPERNICKEL s'associe à l'envoi de lettres au président de la République pour lui demander de faire usage de droit de grâce à l'égard de José Bové et de René Riesel. Ces deux syndicalistes animateurs de la Confédération paysanne ont été condamnés pour avoir participé à l'arrachage de plans de céréales génétiquement modifiées et cultivées en plein champ. Vous pouvez recopier le texte ci-dessous et l'expédier, en franchise postale, à Monsieur Chirac.

adresse postale :

Monsieur le président de la République
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Merci pour eux.

Monsieur le Président,

En vertu des pouvoirs qui vous sont conférés par l'article 17 de la Constitution, j'ai l'honneur de solliciter la grâce de MM. Bové et Riesel, condamnés à 14 mois de prison chacun par la Cour d'Appel de Montpellier le 21 décembre 2001, peine rendue définitive par la Cour de Cassation le 19 novembre 2002.

Ils se sont opposés, avec d'autres militants, syndicats et associations à l'introduction des OGM dans l'agriculture et l'alimentation. Ce refus est largement partagé par la très grande majorité des Français et des Européens.

Cette peine a de graves conséquences sur leurs activités syndicales. Leurs interventions citoyennes ont reçu un très large écho dans l'opinion publique, préoccupée de la qualité et de la sécurité alimentaires et des conséquences de la mondialisation "libérale" de nos économies.

Leur incarcération serait une lourde atteinte à l'image de notre pays, à la Liberté, en particulier au droit syndical et elle jetterait le trouble chez l'ensemble de nos concitoyens.

C'est la raison pour laquelle je sollicite que vous dispensiez MM. Bové et Riesel de l'exécution de cette peine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Et n'oubliez pas de signer, vous aurez sûrement un accusé réception.

rions, pendant qu'il en est encore temps

PUMPERNICKEL a également été destinataire de la pétition dite **ultra-sécuritaire** à l'instigation de Récidives c/° cinéma Utopia, 5 place Camille-Jullian, 33000 Bordeaux. Il s'agit évidemment d'un texte de soutien à toutes les cibles actuelles du ministre de la loi

et de l'ordre (comme on disait dans l'Afrique du Sud de l'apartheid), prostitué-e-s, sans-domicile, mendiants, pauvres et loqueteux, indésirables de tous poils, recalés de la société, étrangers plus ou moins irréguliers, esprits critiques, et on est tenté d'ajouter intelligents. A prendre comme tel.

Pétition pour la reconduite à la frontière du dangereux activiste d'origine hongroise Sarkozy Nicolas

La France a peur. Des millions de citoyens vivent dans l'angoisse depuis plusieurs mois, en particulier les pauvres, les sans-domicile, les Tziganes, les étrangers, les syndicalistes, etc. En effet, le dangereux activiste d'origine hongroise N. Sarkozy abuse de l'accueil chaleureux qui lui a été réservé en France et sème la terreur en France parmi les pauvres gens.

Aussi, bien qu'étant particulièrement attaché-e aux valeurs de solidarité, d'accueil des étrangers, d'intégration de toutes et de tous au-delà des différences culturelles et ethniques, je me résigne à faire une exception en exigeant aujourd'hui la reconduite à la frontière de N. Sarkozy.

Prénom : _____ Nom : _____ signature
adresse : _____

P.S. : je prie les Hongrois de bien vouloir m'en excuser, mais je n'en peux plus.

A recopier et à envoyer à l'adresse ci-dessus

au théâtre, l'autre soir...

JE SUIS allé voir *Anthropozoo* au TNS, une pièce de **Gildas Milin**, qui met en scène sept femmes, victimes collatérales d'une guerre menée par "l'armée mondiale". Il s'agit d'une fiction qui dénonce l'utilisation de médecins et "chercheurs" par la puissance militaire soucieuse de pénétrer les cerveaux et d'en changer sentiments et aspirations. Les

victimes, délobotomisées chimiquement par Anna, neurologue et agent-double, sont tour à tour objets et acteurs de leur propre déchéance, dans une mise en scène futuriste.

Nous en étions là après deux heures et demie de spectacle quand les acteurs ont lu ce texte, la réalité rejoignant la fiction.

Ouvrons les guillemets :

Mesdames et messieurs,

Le spectacle que vous avez vu ce soir vous a été présenté grâce au travail de 9 comédiennes, 1 auteur et metteur en scène, 1 assistant, 1 régisseur, 1 éclairagiste, 1 sonorisateur, 1 costumière, 1 maquilleuse, 1 coiffeur, 5 constructeurs, 5 électriciens, 4 machinistes, 1 régisseur son, 1 régisseur lumière, 1 régisseur plateau, 1 habilleuse et une équipe administrative de 5 personnes. Vingt-quatre personnes sont engagées en fixe, et seize en qualité d'intermittents du spectacle. Deux mois de répétitions ont été nécessaires afin de mettre au point.

*Le prix de votre place ne suffit pas à payer les salaires et les frais engagés pour cette représentation. Les attaques contre le régime de l'intermittence du spectacle visent un système économique ultra-capitaliste mais aussi ultra-solidaire, qui représente une réelle alternative à la loi sauvage de l'offre et de la demande. Si ces attaques aboutissent, elles impliqueront **ou** une hausse conséquente du prix des places **ou** l'absence de spectacle... Le mouvement qui s'est engagé pour la défense du statut des intermittents du spectacle concerne **l'ensemble de la société**, alors que les budgets de l'Education, de la Recherche et de la Culture sont votés à la baisse. Ce mouvement de défense ne pourra se dresser contre la précarisation qu'avec le soutien et la conscience du public. Merci.*

Voilà où mène la politique des Chirac, Raffarin et Sarkozy qui s'en prennent à ceux qui le dérangent : pauvres, réfugiés, prostitués, sans-domicile, saltimbanques, etc.
Demain, à qui le tour ?

ordures : suite provisoire

LES DNA du 5 février nous apprennent (?) que les tarifs des ordures ménagères vont (encore !) augmenter, cette fois de 8% en moyenne. Merci qui ? Merci Grand Pierre !

En tant que grand ordonnateur de la collecte et du "traitement" (stockage en décharge, incinération et éventuellement recyclage) des ordures ménagères, *Monsieur le Président du SICTOM* est directement responsable de ces augmentations à répétition. Les lecteurs de Pumpernickel n'ignorent rien des conditions dans lesquelles un terme a été mis à la mission de Réussir Environnement, au prétexte que les tarifs proposés étaient trop élevés. On ne sache pas qu'une quelconque réflexion ou remise en question aient été à l'ordre du jour de ces réunions à Altenstadt où "on" nous annonce les bonnes nouvelles.

Par ailleurs, il est pour le moins surprenant d'entendre *Monsieur le Président du SICTOM* déclarer que ces hausses sont le fait des remboursements des emprunts (après tout, pourquoi pas, mais n'aurait-il pas été courtois de nous prévenir au moment où ces emprunts ont

été contractés ?) et de l'augmentation du volume de la collecte. Que *Monsieur le Président du SICTOM* nous prenne pour des imbéciles, c'est dommage, mais c'est son droit. Peut-on alors lui demander de ne pas le manifester si ouvertement ? Car nous sommes maintenant en droit de lui poser quelques questions et il a le devoir d'y répondre.

- quelle a été son action pour promouvoir la réduction du volume des ordures ménagères depuis toutes ces années qu'il "préside" le SICTOM ?
- quelle initiative personnelle a-t-il prise pour améliorer le recyclage réel des ordures de la "poubelle bleue" ?
- combien coûte le transport des déchets incinérés à Strasbourg ?
- a-t-il demandé un éco-bilan de la (soi-disant) valorisation par incinération ?

Gageons que fidèle à sa technique largement (r)éprouvée, il adoptera un profil bas et se refusera à tout débat, mais ceux qui le côtoient ou le subissent dans les assemblées qu'il fréquente peuvent prendre le relais et ne pas le lâcher. La morale démocratique et portefeuille des contribuables n'auront rien à y perdre.

Vive le vélo !

PUMPERNICKEL est injuste avec la *municipalité* car il s'obstine à mésestimer ses mérites et omet de reconnaître ses initiatives positives. Ainsi y avait-il un problème avec le courrier que l'on va chercher tous les jours à la poste. Fallait-il ou non recourir à "notre voiture", celle que "Son inestimable Grandeur" s'est fait acheter il y a un peu plus de quatre ans (voir N° de juin 98) ? Le vaguemestre devait-il parcourir la distance Mairie-Poste à pied, à cheval ou en voiture ? Une solution transitoire a bien été envisagée qui consistait à aller constater le volume de courrier, puis de décider ou non de prendre l'auto..., compliqué.

La sagesse l'a finalement emporté avec l'acquisition d'un vélo type ex-PTT, qui fait la démonstration que c'est ainsi que les déplacements urbains se règlent au mieux. Cette décision remet les pendules à l'heure, car nous en étions encore à cette déclaration du maire à une délégation du CADR, l'été 98, traitée d'intégriste (il devait vouloir dire terroristes, mais il s'est retenu) après avoir précisé qu'il ne souhaitait pas développer l'usage du vélo. Tout arrive !

 CADR, 4 rue Brûlée, 67000 Strasbourg

Mauvais goût

ETAIT-IL bien nécessaire d'affubler l'une des maisonnettes dont le vignoble est parsemé de l'une de ces hideuses antennes relais pour téléphones (insup)portables ? Sans doute puisque tout a été réglé "vite fait bien fait" mais est-ce du meilleur effet ?

Pour qui connaît l'intraitable sévérité des divers services architecturaux qui veillent sur le périmètre protégé de la basse-ville, ce disgracieux appendice n'en finit pas de surprendre. Pourquoi coiffer d'aussi vilaine manière l'une de ces petites maisons qui font le charme des promenades dominicales ? Et surtout pour les besoins de quelle cause ? Quand on sait les obstacles à la pose de fenêtres PVC [la mairie a même dû interrompre les travaux de remplacement à l'école Wentzel car elle avait "oublié" d'en avertir qui de droit ! Si, si c'est vrai !], on ne peut qu'être surpris de cette présence anachronique et déplaisante. Mais que fait l'adjoint aux permis de construire, cet immense personnage qui prétendait veiller à la défense du "*Paysage et [du] Patrimoine*" ? N'a-t-il rien à nous dire ? Cela n'étonnera personne.

Stationnement-1

QUELLE solution pour garer gratuitement sa voiture si l'on doit se rendre au centre-ville ? Assurément, mieux vaut avoir une succession à régler qu'une démarche à entreprendre à l'ANPE. C'est la conclusion à laquelle on est réduit en constatant que l'étude du notaire, officier ministériel en Alsace-Moselle, est située dans une rue qui, bien que plus proche de la mairie, bénéficie de la gratuité, le bureau de placement, comme on disait jadis, étant cerné d'horodateurs...

Après tout, les chômeurs n'ont qu'à puiser dans les indemnités forcées excessives qui leur sont versées pour acquitter cet impôt indolore, pendant que les amateurs de bonnes affaires financières ou immobilières auront tout le temps pour discuter à leur aise. En toute équité, comme dirait on ne sait plus qui.

Stationnement-2

LA POLITIQUE de la ville en la matière a déjà été abordée le trimestre dernier. Observons que les remarques de bon sens qui ont été faites en particulier lors de la réunion publique du 15/11 n'ont été suivies d'aucun effet, cela probablement pour manifester le cas que l'"on" fait des observations du Peuple.

Il est cependant possible de charger la barque, déjà à la limite de la ligne de flotaison. Ainsi observe-t-on que le stationnement s'est déplacé et que des espaces libres hier sont occupés en permanence aujourd'hui. Quant à l'"hyper-centre", il est ou vide ou occupé au mieux à la moitié de ses capacités par des voitures qui ne paient que pour la moitié d'entre elles !

Ce système est une vraie réussite sur laquelle le maire ne veut pas s'expliquer, même s'il est sollicité par courrier. Pumpernickel a ainsi été destinataire de la copie d'une lettre qui lui a été envoyée. Son auteur demande des précisions sur les possibilités d'abonnement ainsi que sur la période d'amortissement de la dépense engagée pour l'installation des horodateurs. Il attend désespérément une réponse...

Iu à Strasbourg

"Amnistie pour le Président, Horodateurs pour les résidents." On ne saurait mieux résumer la situation !

bonne ambiance

LES OCCASIONS n'étant pas si nombreuses, il faut relater cet échange dont l'un des derniers conseils municipaux a été le théâtre. Il témoigne de la bonne ambiance qui y règne, qui porte la marque de son principal animateur, toujours indisposé à l'idée d'avoir à supporter la présence de ceux qui osent lui apporter la contradiction.

N'appréciant visiblement pas d'être interpellé par Norbert Schwartz [qui faut-il le préciser ne fait que jouer son rôle d'opposant, ndlr], le maire s'est un peu laissé aller à dire ce qu'il pense, une fois n'est pas coutume :

– *Monsieur, Schwartz, je n'aime pas vos questions !*

A quoi il lui a été rétorqué

– *Et moi, Monsieur le maire, je n'aime pas vos réponses !*

Soufflé par autant d'insolence de la part de quelqu'un qu'il méprise ouvertement, notre grande sommité en aura quitte de passer à la question suivante, au risque qu'elle lui déplaise.

Entre nous, ce n'est pas de cette façon que les choses vont s'arranger. C'est bien à celui qui détient tous les pouvoirs qu'il est capable d'entendre les minoritaires, en leur donnant les moyens d'exister par exemple. Mais le ton cassant d'un tyran aux petits pieds est inconvenant. Allez, Pierre, étonne-nous !

nouvelle école

CITONS le bulletin destiné à l'information des élus et des services de la ville de Wissembourg : "*Pour la nouvelle année, beaucoup de projets ont été (sic) lancés. En voici quelques-uns : [...] démarrage des dossiers techniques pour la nouvelle école...*"

Cette nouvelle réjouira les uns et consternerá les autres pour des raisons qui ont déjà été maintes fois exposées dans ces colonnes. Cela étant, où en est-on vraiment de cette nouvelle école où le maire s'était promis, croix de bois croix de fer, d'accueillir les enfants pour la rentrée de septembre ...2003 ! On est loin du compte, mais qu'est-ce que ça peut faire ? Qui se rappelle cette promesse ?

A défaut, on signalera néanmoins que les 10 000 euros inscrits au budget de 2002 en vue du lancement des études ont été reportés pour cette année car ils n'avaient pas été dépensés, ce qui témoigne que la mairie ne confond pas vitesse et précipitation en matière d'équipement scolaire. Il est plus urgent de vider l'école Ohleyer de l'université populaire, devenue "sans domicile" pour faire un nid au président de la "com' de com".

Pour revenir à la nouvelle école, il est urgent de passer à l'exécution, car au lieu d'en être réduit à commenter d'hypothétiques projets, Pumpnickel aimerait pouvoir critiquer les réalisations.

Pulsion

LE MAIRE de Wissembourg est un impulsif. Il n'hésite pas à se départir d'un calme plus affecté que réel lorsqu'une situation lui apparaît comme insupportable. Les membres de l'opposition en savent quelque chose au conseil municipal en particulier... Mais les rues de la ville sont également le théâtre de ses sautes incontrôlées d'humeur.

Dernièrement, une cycliste, lectrice de Pumpnickel, remontait la rue nationale dans le sens ouest-est. Elle contrevenait à une interdiction ridicule que le maire s'obstine à maintenir pour on ne sait quelle raison. Mal lui en a pris car la "88..." est passée par là, la gratifiant de force coups de Klaxon, propres à en effrayer plus d'un. *Monsieur le Maire* n'appréciait pas et tenait à le faire entendre.

Il est dommage que cette fois encore il n'ait pas de mémoire. Pumpnickel lui rappellera donc ce vendredi 15 août 1997 quand il enfourchait sa bicyclette et se faisait tirer le portrait par les DNA, à contre-sens, au même endroit, pour le lancement de la promenade PAMINA de l'été, en compagnie de la Landrätin voisine (voir DNA du 17/08/97 et Pumpnickel de septembre 97, "bicyclette spectacle"). A l'époque, il montrait l'exemple et sa conduite sonnait comme un (dés)aveu de l'incohérence de ses choix en matière de déplacement.

C'est également un récidiviste puisqu'une autre fois il n'avait pas hésité à sortir, hors de lui, de son carrosse pour dénoncer aux gendarmes un dangereux délinquant qui circulait à contresens rue de la République. On avait échappé, mais de peu, à l'exécution en place de Grève !

Ah ! Que l'on est loin des airs de bonhomie calculée, des sourires figés, des formules sucrées et endormantes, des caresses dans le sens de tous les poils quand il s'agit de se persuader que l'on est quand même quelqu'un. Là il se rappelle qu'à défaut d'inspirer l'autorité, il est dépositaire du pouvoir et que force doit rester à la loi qu'il prétend imposer, surtout si elle est ridicule.

On en restera évidemment là. Un jour s'avisera-t-il du grotesque de son attitude et acceptera-t-il de faire aux autres la place qui leur revient.

Casquette ! Respect !

PAR QUELLE mouche le sous-préfet de l'arrondissement a-t-il été piqué lorsqu'il s'est mis à commenter la criminalité locale ? Que les délits augmentent ou baissent, c'est sans doute son métier que d'en faire part, mais était-il bien nécessaire de s'offrir une tirade à l'encontre des jeunes qui portent la casquette et arborent un "A" à l'arrière d'une voiture qu'ils conduiraient imprudemment ? D'autant que l'excès de vitesse n'est pas l'apanage d'une classe d'âge, si l'on s'en tient aux déclarations du maire de Wissembourg sur la durée du trajet Wissembourg-Strasbourg...

S'il veut être convaincant et pédagogue, le sous-préfet doit fournir les données statistiques qui crédibiliseront son propos. Tant qu'il en reste à la dénonciation "beaufesque" du "péril

jeune", il n'apporte rien de bon et manque son objectif qui doit être de faire comprendre l'absolue nécessité d'une conduite motorisée pacifique et raisonnée.

Peut-on rappeler que si "les jeunes" aiment tant "la bagnole", c'est en grande partie du fait d'un culte de la vitesse célébré à chaque rallye, course ou raid. L'épisode récent du Paris-Dakar en est la preuve vivante si l'on peut dire. Oubliés les morts et les blessés, vivent les dunes survolées à 150 km/h !

En stigmatisant une classe d'âge qui paie chaque fin de semaine un lourd tribut à ce veau d'or, il accrédite les propos de fins de banquet et ne rend pas service à la cause qu'il prétend défendre. A moins qu'il ne s'agisse une fois de plus de trouver le bouc émissaire que nous pourrions charger de tous nos péchés, histoire de dédouaner notre (mauvaise) conscience.

Appel

PUMPERNICKEL souhaite élargir son audience pour répondre de façon plus satisfaisante à la demande d'information. Rappelons que ce sont maintenant plus de quatre-vingts personnes qui sont plus ou moins abonnées et qu'il est acheté au numéro par plus d'une centaine de fidèles lecteurs. Cette situation, en même qu'un encouragement, est une raison supplémentaire de rechercher à associer le plus grand nombre à l'élaboration de ce journal.

Dans ce contexte plutôt favorable, il n'est pas ou plus raisonnable de laisser sur les épaules d'un seul la charge de glaner les informations, de les trier et de les recouper, puis de les mettre en page selon l'inspiration de l'instant. Il serait par conséquent souhaitable de constituer une petite équipe rédactionnelle se réunissant deux à trois fois par trimestre pour

- examiner le dernier numéro,
- formuler des souhaits pour le suivant,
- décider de la maquette,
- donner le bon à tirer.

Dans un souci d'efficacité, il serait bon que le nombre de participant-e-s avoisine la demi-douzaine afin que chacun-e puisse effectivement faire part de son point de vue, de ses critiques et de ses propositions. De même est-il nécessaire de s'engager pour une année (10 créneaux horaires doivent être réservés) afin d'assurer à la démarche et à la ligne rédactionnelle le minimum de cohérence. Histoire de joindre l'utile à l'agréable, ces réunions de "travail" doivent s'envisager autour d'un repas, un verre à la main, comme aime à le rappeler la mascotte espiègle de cette feuille de chou.

Au risque de surprendre, toutes les sensibilités sont les bienvenues, à l'exception évidemment des adorateurs du menhir de la Trinité-sur-Mer, des nostalgiques des processions de Nuremberg ou des tenants des idéologies xénophobes. Heureusement, les autres sont encore majoritaires.

Inutile de croire que ce n'est pas pour vous et que l'écriture vous rebute. Vous avez évidemment votre place au sein de cette équipe de rédaction. N'hésitez pas à joindre Pumpernickel à son adresse, il vous répondra.

P.S. : autre bonne raison, il n'est pas acceptable que les avis émanent toujours du même, il faut de la diversité dans les formulations, les centres d'intérêt, les lectures, les dessins, etc.

Lycée Stanislas, bientôt 10 ans !

EN SEPTEMBRE prochain, cela fera 10 ans que les élèves ont déserté les murs du vieux lycée, installé à quelques pas de la place du Saumon, l'une des plus belles de la ville. Certes les locaux étaient devenus exigus en raison de l'explosion des effectifs scolaires, mais il serait intéressant de faire parler cette bâtisse imposante. Combien de conciliabules, de déclarations d'amour, de rendez-vous d'espoirs, de langues a-t-elle entendues ? Combien de Wissembourgeois, aujourd'hui installés dans la vie conservent pour ces murs un attachement proche de l'affection ? Bref, peut-on "traiter" les lieux avec détachement et indifférence ?

Sûrement pas, et il est bien dommage que la mairie continue à faire la sourde oreille aux demandes qui s'expriment dans la population. Cela permettrait de couper court à ces insupportables rumeurs qui empoisonnent le débat et jettent un discrédit supplémentaire sur ceux qui cultivent le secret et la distillation goutte à goutte des projets réels ou supposés.

Pour l'heure, et si l'on s'en tient à la réalité, cela fait dix ans que l'intégralité des locaux est chauffée à grands frais car il n'est

pas vraiment possible de déconnecter l'espace "jeunes". Ce sont des milliers de litres de fuel, surtout en période de grands froids qui sont gaspillés pour maintenir en température ce champ d'exercice des pompiers. Chacun appréciera la discrétion du maire ou de ses porte-coton sur le sujet.

On ne peut pas non plus passer sous silence le fait que les associations locales ne disposent toujours pas de locaux dignes de cette ville moyenne dont rêvent nos petits aménageurs. Occupés à lotir leur zone industrielle, il ne leur vient pas à l'idée de combler une lacune impardonnable pour des personnages qui prétendent à tant de hauteur de vue et de vision prospective. A la place, il y a quelques centaines de m² qui dorment au centre-ville et qui auraient pu devenir le centre de gravité d'un nouveau souffle dont rêvent pas mal d'entre nous.

Alors, le lycée sera-t-il démoli, est-il à vendre, la mairie s'apprête-t-elle à faire usage de son droit de préemption, des locaux gratuits seront-ils mis à la disposition des associations (et pas seulement des copains des copains), etc. ? Comme nous en avons l'habitude, nous attendons, mais ne nous fais pas trop languir, Pierre...

Chauffe Marcel !

BONNE nouvelle, on ne gèle plus en faisant du sport ! C'est la constatation des utilisateurs des gymnases Cossec 1 et 2.

Résumons. Comme dit l'un d'entre eux, *"depuis plus de quinze ans, nous devons nous accommoder d'un chauffage bruyant et inefficace qui souffle de l'air à peine tiède dès les premiers frimas."* Les infortunés élèves du collège ont dû faire du sport avec des températures avoisinant les 5°C ! Sans oublier les usagers du soir qui devaient supporter ce traitement malgré l'acquiescement de la location des locaux. Il aura fallu la patience des uns et l'opiniâtreté des autres pour que des conditions minimales de confort soient offertes à tous.

Que s'est-il passé durant toutes ces années ? Incroyable, le programme d'entretien ne comprenait pas le nettoyage de l'installation, encrassée au point de ne plus permettre son fonctionnement normal. Un peu comme l'automobiliste étourdi qui oublie de faire régulièrement vidanger l'huile du moteur de sa voiture. Ce qui peut être excusable de la part d'un particulier ne l'est plus s'agissant d'une *municipalité* peu avare de leçon et prompt à l'autosatisfaction quant à sa gestion du quotidien...

la poisse !

LA GRANDE TRAVERSÉE ne porte pas bonheur à la fine équipe. Les poteaux censés délimiter chaussée et trottoirs n'en finissent pas d'être arrachés par les automobilistes indéliçats, chacun le constate et paie leur remplacement. Mais ce n'est rien comparé aux dalles qui voudraient nous faire prendre les vessies de fausses rues pour des lanternes de soi-disant places. Non contentes d'être malpratiques et glissantes, ces huitièmes merveilles du monde ne résistent pas au temps qui passe. Déjà la place du Marché-aux-Choux a été entièrement refaite l'été 2001 (Pumpernickel, N°25) pour cause d'usure prématurée. C'est maintenant la place de la Fausse-Porte qui doit supporter les affres du vieillissement, à tel point qu'on la prendrait pour Dolly, la brebis clonée, sénile quand elle était encore au biberon !

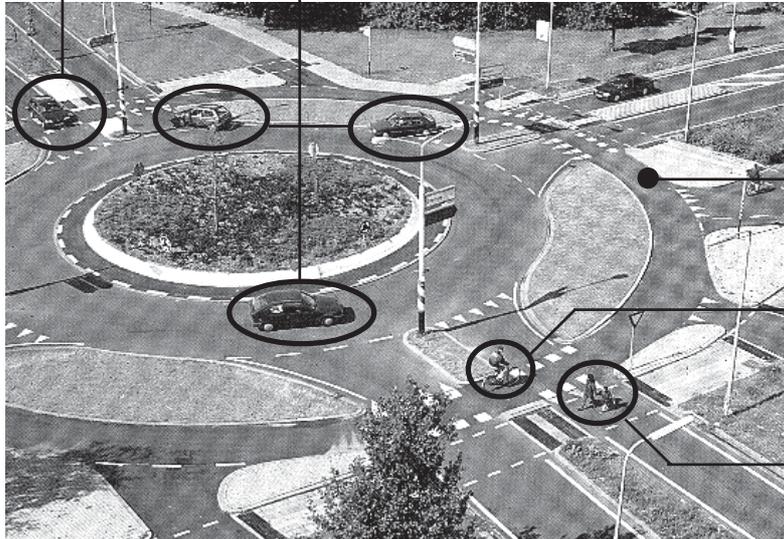
Mais qui sont donc tous ces techniciens qui ne savent toujours pas faire une rue qui dure plus de cinq ans ? Et pour qui travaillent-ils ? Pour des "décideurs" incapables d'assumer leurs choix et qui laissent leur jouet se dégrader faute d'un entretien et d'une surveillance attentifs ?

Circulation : aujourd'hui, le rond-point.

HISTOIRE de mettre un peu d'ambiance, d'alimenter le débat et de permettre à chacun de comparer avec ce qui se fait localement, Pumpnickel a consulté ses services techniques et vous propose une solution que vous n'avez aucune chance de rencontrer à Wissembourg. Il s'agit pourtant de quelque chose qui existe et qui permet aux usagers non-motorisés de la voirie d'aller et venir en toute sécurité en particulier aux croisements.

Dans l'exemple ci-contre, il a été posé en préalable que les voitures n'étaient pas prioritaires. Lorsqu'elles abordent le rond-point, elles doivent d'abord céder le passage aux piétons, puis aux cyclistes et en enfin aux autres voitures. Lorsque les voitures sortent du carrefour, elles doivent laisser le passage aux cyclistes puis aux piétons. Ce procédé garantit la tranquillité de chacun en lui assurant la quiétude de ses déplacements.

Chacun aura compris que ce ne soit pas par hasard que cette photo vous est soumise. Il s'agit en effet de revenir sur la dernière réalisation de la mairie qui avait pro-



les voitures cèdent le passage en entrant sur / en sortant du rond-point

piste cyclable en site propre

cycliste prioritaire

piétons prioritaires

mis, rue de la Paix, de livrer un rond-point nanti d'aménagements cyclables. Vous pourrez simplement constater que quelques kg de peinture ne suffisent pas à faire illusion, mais que lorsqu'il s'agit de se moquer du monde, nous avons affaire à des orfèvres. Malheureusement pour eux, il y a toujours quelqu'un qui ne se satisfait pas de leur ignorance et qui finit par trouver une vraie

solution.

Et comme Pumpnickel est charitable, il propose à ces spécialistes en culottes courtes d'aller faire un tour sur duurzaam.veiligverkeer.com, ils pourront y trouver quelques idées...

Et merci à E.M. Langerijs pour sa contribution décisive.

Chaises musicales

ADÉFAUT d'une animation musicale haut de gamme du type "Festival des Cours", Roi Pierre et Prince Joseph savent mettre du mouvement. En témoigne le spectacle aussi stupide que dérisoire donné par les multiples et changeantes affectations des bâtiments municipaux.

L'espace "Jeunes" d'abord qui va devoir déménager pour la seconde fois. Rappelons-nous qu'avant d'élire domicile dans l'ancienne cantine de l'ancien lycée, il était logé dans l'ancien centre d'apprentissage d'agriculture (que d'ancien quand il s'agit des jeunes !). L'espace "Jeunes" part donc chez les lapins, voisinant avec une halte-garderie qui va aller ailleurs. On en attraperait le tournis.

L'autre "changement", c'est l'upété, autrement dit l'université populaire transfrontalière, qui doit vider les lieux

du futur palais de Prince Joseph. Là il y a urgence car Son Eminence doit avoir ses aises au plus tôt. La populace est "invitée" à trouver un point de chute le plus vite possible. C'est probablement ce qui a amené le président de l'upété à solliciter l'hospitalité des établissements scolaires locaux, à titre gracieux.

Cette sarabande désordonnée et imprévisible renvoie une image floue de la gestion de la "municipalité" qui manifeste l'absence de projet à long terme dont nous aurions tous besoin. A moins qu'il ne faille reprendre cette impérissable saillie du maire qui déclarait qu'il fallait "*que la ville bouge*" (voir Pumpnickel N°30). Anticipant la dernière secousse du 23 février qui a dû le combler au-delà de ses espérances les plus folles, il avait déjà décidé de tout mettre en mouvement, au risque de nous faire tourner en bourrique.

discrimination ordinaire

DANS sa prochaine livraison, Pumpnickel vous contera les mille et une difficultés rencontrées par l'un de ces étrangers en situation régulière qui cherche toujours à faire renouveler sa carte de séjour. Vous constaterez que c'est autre chose qu'une simple formalité et qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. Quant à tout le tralala sur la libre circulation des hommes et des idées, il relève plus de la fiction que de la réalité, sauf évidemment lorsqu'il s'agit de faire circuler de l'argent ou des marchandises. Encore l'infortuné a-t-il la chance d'être ressortissant de la fameuse Union européenne.

Ainsi aurons-nous l'occasion de mesurer le chemin à parcourir pour que la grande idée des "Pères de l'Europe" comme on les appelle cesse d'être prostituée aux intérêts mercantiles ou sécuritaires.

Régionalisation : au-delà des mots

LE PROJET de loi constitutionnel sur l'Organisation décentralisée de la République est en discussion au sommet de l'Etat. Conformément aux traditions de la Libre Pensée, il ne s'agira pas de délivrer un message tout fait, mais plutôt de soulever quelques questions, de signaler faits ou coïncidences, et de proposer des éléments d'analyse. Nous souhaitons aider chacun à s'y retrouver, dans un important dossier que beaucoup compliquent à plaisir. Trois remarques d'abord :

D'abord, ce que l'on veut nous vendre aujourd'hui, c'est la régionalisation. Comme le Premier Ministre vient de le rappeler, il s'agit de transférer, aux Régions en premier lieu, des prérogatives qui relèvent actuellement de l'Etat. Ce n'est pas l'Etat qui se décentralise, en envoyant ses services dans les départements, mais c'est l'Etat qui se disloque, c'est la République, ou ce qu'il en reste, qu'on fait éclater en en dispersant les dépouilles.

Ensuite, c'est que ce processus est entamé depuis longtemps. Pétain d'abord, puis De Gaulle, Gaston Defferre, Juppé et bien d'autres, ont conduit ces attaques contre l'unité de la République, avec une continuité qui montre que les étiquettes politiques ne jouent ici aucun rôle. Remarquons que ce processus n'a pas été linéaire ; il a avancé avec constance et détermination au fil des années, mais a subi des défaites dues aux résistances rencontrées : à la Libération, au référendum de 1969, et aussi partiellement en 1995.

Enfin, c'est pour dénoncer l'hypocrisie de ceux qui expliquent qu'il s'agit de rapprocher décisions et citoyens. Y a-t-il vraiment un mouvement général pour permettre aux citoyens de décider ? Bien sûr que non. C'est en fait exactement l'inverse. Le meilleur exemple est le choix du Président de la République qui après avoir promis un référendum pour la modification de la Constitution a finalement renoncé à demander l'avis des citoyens, préférant le vote du congrès.

Que nous dit le Gouvernement dans l'exposé des motifs de ce projet de loi : il s'agit " *d'un ensemble de dispositions cohérentes qui sont introduites dans la Constitution afin de servir d'instruments pour la Réforme de l'Etat* ". Les gouvernements successifs cherchent à imposer cette réforme de l'Etat depuis de nombreuses années. Alain Juppé, dans sa circulaire du 26 Juillet 1995, l'avait expliqué de la manière la plus claire : transférer hors de l'Etat tout ce qui peut l'être,

Soit directement au secteur privé, entreprises ou associations de toutes na-

tures, soit à des collectivités locales. La nouveauté du projet actuel est de se placer dans le cadre de la future Constitution Européenne, qui doit être proposée fin 2003. C'est la perspective de l'Europe des Régions.

Avant d'entrer dans le détail, disons déjà clairement que rien n'est encore joué. Les dégâts que ferait aux acquis républicains l'application de cette décentralisation sont tels qu'il est inéluctable que des résistances apparaîtront. Il est donc très important de comprendre le contenu et les enjeux de cette contre-réforme.

Priorité à l'économie et subsidiarité

L'Union Européenne s'appuie sur deux principes essentiels : la libre concurrence d'une part avec priorité à l'économie et aux marchés financiers, et la subsidiarité d'autre part.

Le premier principe est en fait un postulat auto-proclamé. L'économie mène le monde. Il ne doit plus y avoir de secteurs protégés, tout doit relever de la liberté du commerce.

Les Etats doivent être gérés comme des entreprises, être rentables, présenter des budgets équilibrés, dégager des bénéfices. Ce sont les fameux critères de convergence du Traité d'Amsterdam. La rentabilité des services publics devient un objectif prioritaire. Ils sont mis en concurrence avec le privé, et y sont transférés dès que possible. Pour l'Union Européenne, il n'y a plus de services publics, mais des services généraux, pouvant être assurés par n'importe qui. D'où la volonté de réduire le nombre de fonctionnaires, axe central de la Réforme de l'Etat. L'objectif actuel est de ne pas remplacer les fonctionnaires qui partent en retraite et de leur préférer des contrats précaires moins coûteux qui peuvent être mutés ou licenciés sans difficulté. Cette précarisation, clé de voûte de l'économie moderne, est également au centre de la décentralisation.

La subsidiarité est le second principe de base de l'Union Européenne. Défini par l'Eglise catholique dans ses encycliques, c'est le mode d'emploi permettant d'imposer des décisions impopulaires. Base du traité de Maastricht, de la Réforme de l'Etat et du projet de décentralisation, il consiste à faire appliquer par les structures intermédiaires les décisions importantes prises au sommet. Elles n'ont que le choix de la répartition des fonds accordés, sont soumises au contrôle permanent de l'autorité supérieure et gèrent la pénurie. C'est la méthode des enveloppes globales. Il s'agit d'associer à cette répartition tous les citoyens concernés, notamment à travers les associations et les syndicats chargés de les

représenter, cela permet d'éviter toute contestation sur les enveloppes elles-mêmes. Cela s'appelle la démocratie participative.

Où est la décentralisation ?

La première question abordée est : comment concilier existence de la République (et les droits égaux des citoyens) et décentralisation, c'est-à-dire transfert de pouvoirs aux régions et à d'autres collectivités locales ? C'est un vrai problème de cohérence juridique. La réponse est donnée : en séparant ce qui continuera de relever de l'Etat des domaines qui seront décentralisés. Ainsi, les droits des citoyens pourront continuer à être égaux, au moins formellement, dans le domaine étatique, même s'ils ne le sont plus dans les domaines décentralisés. L'éclatement de la République n'étant que partiel, il en reste un morceau, défini par le Premier Ministre dans sa circulaire du 15 novembre dernier : la justice, la défense, les anciens combattants, les dépenses publiques, la fiscalité, les douanes, et l'inspection du travail. Ce sont les fameuses fonctions dites régaliennes.

Mais, pour les citoyens, l'Etat républicain n'est pas simplement un Etat répressif. Il est un Etat assurant l'égalité des droits dans de multiples domaines de la vie quotidienne : énergie, transports, éducation, santé, culture, etc... L'Etat républicain assure l'égalité des droits par des péréquations nationales : prix du timbre postal, coût du kilomètre SNCF, raccordement à l'électricité, au gaz, au téléphone, gratuité de l'école publique, Code du Travail et protection des salariés, protection sociale (santé, retraites), etc... Si ces domaines sortent de l'Etat républicain, la péréquation disparaît.

Que deviennent les domaines en questions, soumis à cette logique ? Les textes répondent à cette interrogation. Il y aurait désormais deux familles de fonctions dans l'administration : les services régulateurs et les services opérateurs qui n'ont pas vocation à rester dans le service public. Ils seront transférés à des entreprises ou des associations. La décentralisation et la privatisation sont donc les deux volets de la même politique, impulsée par l'Union Européenne. Pour ces domaines, il n'y aura plus de lois ; ils relèveront directement des directives de la Commission Européenne, donc des priorités économiques et financières, via l'application du principe de subsidiarité. A terme, ce sont les Ministères eux-mêmes qui sont condamnés, ceux de l'Education Nationale, de la Santé, des Transports, etc... Remarquons que la plupart des acquis sociaux et démocratiques en France sont basés sur la dimension nationale, et relèvent du service public. Leur régionalisation,

et leur privatisation, les détruit, et transforme les droits des citoyens en relations commerciales soumises aux lois du marché. L'Europe des Régions, dont la Convention prépare une Constitution qui sera appliquée à tous, n'a que faire de ces acquis sociaux et démocratiques, appuyés sur la dimension nationale. La priorité donnée à la compétitivité, à la concurrence, donc à l'abaissement du coût du travail, exige au contraire que soit mis fin à ces anomalies qui s'appellent fonction publique, protection sociale, laïcité de l'Etat et de l'Ecole, etc... Pour les marchés financiers, qui dictent leur loi, il s'agit là de rigidités à faire disparaître. L'Europe des Régions, par l'éclatement de la République qu'elle organise, permet de vider la dimension nationale de sa pertinence, donc de supprimer ces rigidités.

Quelques exemples :

– La privatisation des services publics de transport est en cours. Celle d'Air France a été décidée. La SNCF a été régionalisée, divisée en un réseau ferré encore dans le domaine public et des opérateurs pour le matériel roulant : régions pour l'instant, sociétés privées demain sur les secteurs rentables. On a vu en Angleterre les résultats de cette privatisation.

– Pour le téléphone, la concurrence transforme le citoyen utilisant un service public en client d'une société commerciale. C'est aussi le chemin que prend la Poste, avec une priorité à la rentabilité qui menace directement la péréquation du prix unique du timbre. Déjà les colis et les grosses enveloppes sont sorties du monopole public ; le reste suivra.

– L'énergie suit le même chemin ; EDF et GDF doivent être privatisées, selon les accords européens signés début 2002 à Barcelone. Là aussi, on commence par les gros clients, et les particuliers suivront. Les tarifs seront fixés en fonction de la concurrence. La Californie est un exemple des résultats à attendre de cette privatisation.

– Concernant l'Education Nationale, le processus est le même. La suppression des Maîtres d'Internat et des Surveillants, le renvoi de cette fonction au plan local, est un premier pas qui a beaucoup de mal à passer, car tout le monde sait que ce ne serait qu'un début. Il est déjà question de recruter localement les personnels non enseignants, en attendant de l'étendre aux enseignants eux-mêmes. On sait ce que donne ce système dans les pays où il est appliqué, comme aux Etats-Unis. La privatisation de l'éducation ouvrirait en outre un marché très important à l'industrie des logiciels. L'éducation est l'une des branches majeures de l'Organisation Mondiale du Commerce, et le principe de la liberté du commerce

dans ce domaine sonnerait la fin de l'école républicaine.

– Supprimer le Ministère de la Santé, c'est transférer directement les malades aux sociétés d'assurance, soumettre les possibilités de soins aux ressources financières de chacun, détruire plusieurs siècles de civilisation. L'hôpital public est montré comme un exemple de solidarité. On n'y réclame pas la carte de crédit du malade lors de son admission. On ne lui demande pas jusqu'où va son assurance quand il faut l'opérer. Ce n'est pas le profit qui guide les décisions médicales, mais la déontologie des personnels soignants. Avec la régionalisation et la privatisation programmée de la santé publique et de la sécurité sociale, chacun n'aura droit qu'au minimum, et s'assurer pour le reste, s'il en a les moyens. Quand il faudra que chacun décide de sa couverture maladie, combien accepteront de payer les factures des compagnies d'assurances ?

– Et ne parlons pas de la culture. Une culture soumise aux régions ou aux collectivités locales aura-t-elle toujours l'indépendance nécessaire à la créativité ?

Pour l'application de ses décisions, l'Union Européenne, relayée par les gouvernements subsidiaires dans le cadre de la Réforme de l'Etat ne peut pas s'appuyer sur les structures issues de la Révolution Française, et qui forment l'ossature de la République : citoyen, Commune, Département, et Nation. Ces structures républicaines ont été créées pour administrer un Etat, pour permettre l'exercice des droits égaux des citoyens, dans le respect de la liberté, de l'égalité, de la fraternité. Le principe de subsidiarité exige d'autres structures chargées de l'application et de la mise en œuvre de ces décisions. Comme le dit l'exposé des motifs de la loi de décentralisation : " Les collectivités territoriales ont vocation à exercer l'ensemble des compétences qui peuvent le mieux être mises en œuvre à l'échelle de leur ressort ." C'est une nouvelle définition du principe de subsidiarité. les Régions, les Communautés de Communes, les Pays ont été créés. Remarquons que, à l'inverse des structures républicaines, uniquement administratives, ces nouvelles structures se fondent sur des critères communautaires : économiques, linguistiques, voire ethniques. Elles entrent ainsi en concurrence pour l'obtention des enveloppes budgétaires décidées par les structures supérieures. C'est un système clientéliste, qui favorise l'éloignement des décisions des citoyens. Des relations de dépendance se créent, des intérêts s'opposent ou font alliance, des mafias se développent. Des Ré-

gions font du lobbying direct à Bruxelles, y ouvrent des bureaux. La Région Alsace sera même autorisée à gérer directement les fonds reçus de l'Union Européenne. Les communautés de communes se disputent les dépouilles de la démocratie communale, et la survie des départements est directement menacée. On détricote la République.

Régression politique et sociale

Comment va se passer, d'après le projet de loi, cette attribution des compétences aux collectivités locales ? Là intervient l'expérimentation. L'objectif est le suivant : " Les expérimentations prévues permettent de déterminer efficacement le niveau adéquat pour l'exercice de telle ou telle compétence ". Il s'agit donc de rechercher, dans chaque cas, le meilleur moyen de faire passer dans la vie les décisions prises au sommet, de sélectionner les structures subsidiaires en fonction de leurs capacités à les faire appliquer. Le meilleur système sera ensuite retenu par les structures du sommet, les centres régulateurs au service de Bruxelles. On est très loin de la République et du pouvoir du peuple souverain ! C'est la destruction dans le détail de la République, morceau par morceau.

Cette régression politique et sociale organisée n'est pas compatible avec la Constitution. Certes celle-ci n'est pas parfaite mais les acquis républicains y sont encore inclus, qui ont résisté aux gouvernements successifs. Seule une modification de la Constitution peut permettre l'éclatement de la République voulue par les marchés financiers et ceux qui les soutiennent. C'est l'enjeu majeur de la période actuelle.

C'est pour des raisons techniques que ce texte a dû subir quelques coupures qui ont été acceptées par son auteur.

Vous pouvez prendre contact avec La libre pensée au 10 & 12, rue des Fossés Saint-Jacques à PARIS 75005 qui vient de publier un appel de personnalités appelant à s'opposer au projet gouvernemental.

ndlr

SANS épouser, loin de là, toutes les options de la libre pensée, en particulier son caractère résolulement (et revendiqué) anticlérical, j'ai choisi de publier cette chronique radiophonique (France Culture, 2ème dimanche du mois, 9h40) qui pose de vraies questions, éclaire le débat et remet les discours à leur place.

Le mot d'“Ach'Bé”(*)

Défense de la Marseillaise

FAUT-IL changer les paroles de la Marseillaise ? Signe des temps, au moment où l'Assemblée Nationale vote un amendement extrêmement répressif pour sanctionner les atteintes à l'hymne national (7 500 euros d'amende et 6 mois de prison !), au moment où les bruits de bottes contre “ l'Axe du Mal ” nous bourdonnent dans la tête, la question n'a plus la même actualité qu'il y a quelques années.

Vous vous souvenez sans doute qu'à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques d'Albertville, une jeune fille interpréta *a capella*, à la face du monde, le chant guerrier. Ce jour-là, un sentiment de honte et d'humiliation nous envahit, en tant que Français, lorsque nous entendîmes, pétrifiés, résonner les paroles d'un hymne dont nous prîmes conscience qu'il était sans doute le plus bêtement féroce, le plus féroce bête, de toute la planète.

Et pourtant, non, il ne faut pas toucher aux paroles de la Marseillaise ! Et s'il ne faut pas y toucher, c'est justement à cause de cela, à cause de cette envie de nous enfouir sous terre chaque fois que résonnent ces paroles absurdes et violentes, sur un air de musique militaire indigente. Mettons à profit ces moments pour nous figer dans le silence et comprendre qu'être Français, c'est se rendre vaguement ridicule aux yeux des autres nations. Méditons sur les conséquences calamiteuses de toutes les idéologies fondées sur le “ *sang impur* ”, les “ *féroces soldats* ” qui “ *mugissent* ”, et les champs labourés. Songeons que la France s'est construite sur le service militaire obligatoire, les guerres contre l'Europe, la violence coloniale, et la grande immolation de Verdun. C'est alors que nous pourrions nous sentir con –plètement Français.

à lire : le gros à casquette

TROP TARD pour vous le faire offrir pour Noël. Essayez pour votre anniversaire. Moi, je l'ai reçu en cadeau.

Le Gros Mike, dont la casquette ne réussit pas à cacher l'embonpoint, mène cette fois le combat contre le système Bush, George W. soi-même, illettré et alcoolique (peut-être repent), et les lobbies qui l'entourent, du pétrole, de la pharmacie et des armes, qui ont placé leurs hommes dans tous les postes clés. Un combat donquichottesque, fait de pas mal de provoc', d'humour et de dérision, mais qui met à nu l'hypocrisie, le mensonge, la bonne conscience, la violence aussi, de la droite blanche, protestante, anglo-saxonne, sudiste et climatisée.

Un combat narcissique et égo-centré, pas léniniste pour un sou, mené par le Petit qui n'a pas peur du Gros (enfin, façon de parler !). Au fil des pages, on finit par comprendre que Mike se compte parfois lui-même parmi les Stupid White Men. Et on se dit que tout compte fait, on pourrait en faire partie aussi, au moins pour la manière dont on traite sa femme, ou qu'on trie ses déchets...

Michael Moore, Mike contre-attaque ! Bienvenue aux Etats Stupides d'Amérique, La Découverte, 232 p., 17 euros.

HB est un l'ancien rédacteur en chef de “*l'Asperge*”, compagne de dérision de Pumpernickel (présentée dans ces colonnes, N°18 12/99), qui fait trimestrielle sa fête au maire (UMP, tendance centre très extrême-droite) de Colmar. Il a aimablement proposé de s'insérer ici, où il est accueilli fraternellement.

(mé)comptes

ON s'y habitue, mais il n'est pas inutile de le relever. Avec la fine équipe, “*dynamique autour de Pierre*”, une vérité en cache toujours une autre. Cela a encore été le cas pour l'augmentation même plus déguisée des tarifs de l'eau.

Des *résidents secondaires* s'étaient émus qu'on les ait taxés forfaitairement d'une consommation de 50m³ par an, la mairie a fait dire qu'elle revenait sur cette tarification. La réalité est différente puisque c'est à la suite des injonctions préfectorales que nos pieds nickelés municipaux ont dû revoir leur copie.

10 Moins drôle pour chacun d'entre nous, la redevance “compteur” aug-

mente de 10 euros ! Les compteurs, pour ce prix-là pourraient être changés, comme l'engagement en avait pris lors d'une dernière “discussion municipale”.

Ces allers et retours font désordre et témoignent d'une certaine improvisation au sein de l'équipe qui ne sait plus à quelle vérité elle en est lorsqu'elle répond à une interpellation. La remarque vaut également pour le prestigieux secrétariat général, infichu de proposer un document qui résiste au crible des fonctionnaires préfectoraux. Il serait plus simple de s'en tenir à la vérité, tout simplement. Cela éviterait de s'interroger sur la sincérité d'une répartie ou de la confronter à une précédente.

Copinage

AVEZ-VOUS lu le dernier numéro de Tonic – Le Magazine? Sinon, il n'est peut-être pas trop tard pour vous le procurer et de vous rendre directement page 34 pour son dossier “*Elus : qui fait quoi, pourquoi et pour combien ?*” Sa lecture est instructive à bien des égards et remet certaines protestations d'insuffisance financière à leur place. On y apprend qu'il suffit de peu de chose pour être à l'abri du besoin, surtout si l'on sait être le “cumulard” qui se respecte. Ce dossier met surtout en lumière l'accaparement par quelques-uns de l'essentiel du pouvoir, et des indemnités qui l'accompagnent, alors que les discours ne cessent de se référer au besoin de proximité, de contact et de rapprochement qui serait exprimé par les administrés vis-à-vis de leurs élus.

Les locaux de l'étape ont évidemment une place de choix dans ce drôle de palmarès, avec un maire de Wissembourg et son premier-adjoint dont on n'entend plus qu'il travaille en bénévole comme il le claironnait lorsqu'il a pris les rênes de l'immense communauté de communes. Tout ce petit monde sait s'organiser et se répartir les postes pour assurer des ressources suffisantes à chacun des allocataires. Comme Tonic n'est pas méchant, il n'a pas ajouté le système de retraites mis en place pour les élus, qui favorise ceux qui passent le plus clair de leur temps à s'en prendre aux régimes particuliers (fonctionnaires, SNCF, EdF, GdF, etc.) de pensions.

On est également surpris par la force de travail de ces élus qui se donnent corps et âme à la nation. Des brassées de “responsabilités” qui doivent les obliger à faire des journées de 35 heures ou à avoir une puissance de travail hors du commun !

On laissera la conclusion à Tonic qui ne conteste pas l'argent ainsi gagné si le travail est bien fait, mais qui s'interroge sur le nombre souvent incroyable de mandats collectionnés. Combien coûte effectivement tout cet empilement de structures [dont la création n'est compensée par la suppression d'aucune autre, ndlr] qui s'offrent chacune directeur, secrétaires plus ou moins généraux, employés, sans oublier les inévitables sièges, hôtels ou palais. On est alors bien éloigné des économies d'échelle réalisées dans l'industrie. Ne serait-il pas judicieux d'en regrouper quelques-unes, histoire de réduire les frais de fonctionnement ?

à lire ou à relire

LORSQUE les deux aides le poussèrent sur la planche à bascule, il se plia en deux en se jetant à gauche de la planche fatale et se débattit pendant eux à trois secondes en criant : "Non ! Non ! Non ! Pas ça !" La chute du couperet lui coupa la parole.» Ainsi s'exprime Antoine Deibler, « Monsieur de Paris », bourreau de travail, qui ne coupa pas moins de 395 têtes entre 1885 et 1939 "au nom du Peuple français" bien entendu. Investi d'une véritable mission purificatrice et homme d'application, il savait préparer ses bagages lorsqu'il partait en voyage. Dans ses carnets qui viennent d'être achetés 100 000 euros, il consigne qu'il faut lui préparer «deux couteaux avec étuis, un panier en rotin doublé de zinc et un baquet de tôle.»

Il n'a pas dû avoir envie de lire "Le Dernier Jour d'un condamné" de Victor Hugo, disponible en collection Libro. Cela l'aurait sans doute contraint à réviser ses certitudes, lui qui regrettait de ne pas avoir raccourci Violette Nozière, « la vicieuse ».

En 44 petits chapitres, Victor Hugo nous fait vivre la terreur, l'espoir, l'incrédulité, le découragement, la résignation

QUE faire face à un vieux Papon qui n'en finit pas de mourir et surtout d'organiser sa réhabilitation après sa condamnation pour complicité de crimes contre l'humanité ? C'est le même dilemme qu'avec Le Pen : en parler ou l'ignorer ? L'écoute de l'une des parties civiles du procès de l'ancien préfet de police de Paris, ex-honnête homme, commande de ne pas lui laisser le dernier mot et de rappeler inlassablement la mémoire de tous ceux qui ont été envoyés à la mort dans des conditions atroces. Face au révisionnisme ambiant, à la remise en cause de la réalité des faits, se taire serait criminel.

Dans ce contexte, le récit de **Jo Wajsblat** apporte une pièce qui balaie toutes les insinuations. Jeune garçon juif d'une douzaine d'années, il est confronté à l'arrivée des Allemands à Lodz. Pour sa famille, c'est le commencement de la fin avec l'arbitraire, les exécutions massives et la disette. Il voit mourir ses parents, il est séparé de ses frères et sœurs, perd ses amis, mais, servi par un sens de la débrouillardise particulièrement développé, parvient à survivre jusqu'à la liquidation du Ghetto

et l'insouciance parfois d'un homme condamné à avoir la tête trachée. Quel est son crime ? Le lecteur n'en saura rien. Il sera en revanche transporté, plongé, immergé dans le sordide de l'univers carcéral du XIX^{ème} siècle, des bagnards que l'on ferre, des cachots sans lumière, de la misère brute, des juges impitoyables avec les petites gens, des condamnés qui se passent le flambeau de l'occupation de la cellule pourvoyeuse en "tronches" de "l'abbaye de Mont'-à-Regret". Il partagera ces six dernières semaines qui séparent le condamné de l'ultime et terrible rendez-vous qui lui est donné avec la mort. Les visages humains de cet impitoyable parcours initiatique sont étonnants : un gardien qui lui propose d'assister au départ des forçats, un gendarme un peu simple qui cherche la chance et un prêtre dont on se demande s'il croit réellement à tout ce qu'il fait ou dit. En somme tout n'est que désillusion et dénuement, y compris ce face-à-face avec Marie, la fille du condamné, qui, pensant que son père est mort, vient voir un inconnu à qui elle va lire sa sentence de mort...

Victor Hugo, Le Dernier Jour d'un condamné, Libro, 97 p., 1,52 euro.

transformé en gigantesque machine industrielle au service du Reich. C'était l'époque du troc "du travail contre la vie". Il rencontre le "Roi Rumkovski", chef du conseil juif, sorte d'autocrate mégalomane, qui prétendait sauver ce qui pouvait encore l'être en négociant avec l'occupant. Jo échouera à Auschwitz où, après quelques mois, il est "sélectionné" et poussé dans la chambre à gaz. Là se produit l'acte inouï : les portes s'ouvrent sur l'ordre de Mengele furieux que l'on ait décidé d'une exécution sans son autorisation, et les SS en font sortir 50 victimes qui seront épargnées. Son épopée ne s'arrête pas là. Déplacé, ballotté, il finira par recouvrer la liberté, combatta lors de la guerre d'indépendance d'Israël et, comme beaucoup, s'enfermera dans un certain silence pendant des dizaines d'années. Cinquante ans plus tard, il retrouve d'autres survivants de cette incroyable histoire et décide de raconter pour lutter contre la banalisation et pour, d'une ultime façon, s'excuser d'avoir survécu.

Jo Wajsblat & Gilles Lambert

Le témoin imprévu, récit
J'AI LU n° 6468, 189 p., 4,50 euros

publicité gratuite

à écouter

ENVIE d'entendre parler de la vie à Sangatte après la pseudo fermeture du centre de transit de la Croix-Rouge ?

Envie d'en savoir plus sur la vie d'une jeune mère aveugle de naissance ?

Envie de se tenir au courant du combat des "Beulettes" "ni putes, ni soumises" contre le machisme des "mecs" [leur "marche" contre les discriminations poursuit sa progression et se terminera à Paris, le 8 mars, pour la Journée des Femmes] ?

Envie de rentrer dans la "carrée" des prostituées en vitrine du quartier de la Gare du Nord à Bruxelles ?

Envie de soutenir l'action des mères de famille dans les "cités", etc. ?

Tous ces sujets de société et bien d'autres encore sont abordés quotidiennement à la radio, de 17h30 à 17h55.

"Les pieds sur terre" mettent souvent les pieds dans le plat et appuient là où ça fait mal. Les journalistes se démènent pour faire leur travail sans rechercher le sensationnel ou l'émotion à pas cher. Ils promènent leur micro et font parler ceux qui sont privés du droit à la parole. Ils nous mettent en face de réalités souvent ignorées, occultées ou reléguées à la rubrique des brèves des organes de presse. Ils donnent à voir la vie sous ses vraies couleurs, sans fard, sans illusion. Vous pouvez les retrouver sur France-Culture, en modulation de fréquence, 99.4MHz.

N'éteignez pas la radio ! Pourquoi ne pas vous laisser tenter par **le regard d'Albert Jacquard** ? En l'espace de 3 à 4 minutes, sous la forme d'une sorte de feuilleton vespéral, ce généticien de renom nous offre de participer à sa réflexion personnelle en abordant les "grandes" questions d'actualité (clonage, relations nord-sud, population, sauvegarde de la planète, etc.) sous les angles scientifique et philosophique. Bonne soirée.

VAVEZ lu un livre qui vous a plu, vous avez vu un film qui vous a réjoui, vous êtes revenu enchanté du théâtre. Vous aimeriez faire partager ce moment de bonheur aux lecteurs de Pumpnickel. Ces colonnes vous sont ouvertes. Il vous suffit d'envoyer votre contribution écrite avec votre adresse en précisant si vous voulez être cité.

A l'avance, merci.



Grosse ficelle

EN TRE deux "bons mots" dont on ne sait s'il s'agit de raffarinades ou de raffineriers, notre bonhomme poitevin de premier ministre se laisse aller à ces réflexions réelles qui traduisent ou trahissent le fond de sa pensée. Ses adversaires sont des nuls et il n'a de cesse de les mépriser. Pauvre homme, il ignorait que l'un de ses interlocuteurs avait laissé son téléphone allumé. "Mon dieu, gardez-moi de mes amis, mes ennemis je m'en charge !", a-t-il dû répéter devant la caméra qui lui sert de confident, pendant qu'il diligentait une enquête pour connaître le félon.

Pendant ce temps, "droit dans ses bottes", et mûrissant cette maxime qui rappelle fort à propos que charité bien ordonnée commence par soi-même, le maire de Bordeaux, pourtant jamais avare de leçons d'effort et d'austérité, organisait sa retraite avant que la législation ne le prive de ces milliers d'euros dont il a certainement un grand besoin pour finir ses fins de mois. Les licenciés de presque cinquante ans apprécieront sûrement à sa juste valeur l'élégance du geste jusque dans la discrétion (soyons reconnaissant au Canard enchaîné qui nous a mis, le premier, au parfum).

Mais nous n'étions pas au bout de nos peines ou de nos découvertes. Profitant de la réunion de l'ex-CNPF, le locataire de Matignon se rend à Tours pour faire allégeance à ceux auxquels il doit tant. Innovant dans la forme, il est allé caresser le syndicat des nantis

dans le sens du poil, ponctuant son allocution d'un "Vive la France" vivement effacé par un vibrant "Vive l'entreprise France" littéralement ovationné par la France d'en-haut qui n'en finit plus de parader (mais pourquoi se gêner ?).

Pour faire bonne mesure, on organise la "concertation" des "partenaires sociaux" sur "la question des retraites" avec un ministre qui déguisé en voyageur qui fait visiter les pays d'Europe à quelques faire-valoir. On atteint les sommets du ridicule et de la bouffonnerie. C'est parce qu'ils se retiennent qu'ils n'osent pas encore dire ce qui leur brûle les lèvres, en utilisant les mots qui leur conviennent, à savoir que ce qu'ils nous préparent, c'est "la solution finale de la question des retraites".

Il n'aura pas fallu longtemps à Supermateur pour nous concocter ce contexte consternant de contre-réforme, de régression sociale et de repli individuel sur fond de course-poursuite à l'électorat lepéniste. Un ministre de l'intérieur (qui veille aussi, et on en frémit, sur les libertés locales ; mais au fait, c'est quoi ce machin ?) amuse le tapis et les journalistes avec ses moulinets de matraques, le patron des patrons veut nous faire travailler jusqu'à 70 ans, chaque jour qui passe apporte son lot supplémentaire de chômeurs et de précaires, les banlieues sont abandonnées à leur triste sort, et l'autre fait semblant de shooter dans une boulette de mazout. On vit une époque formidable !

Charcuterie électorale

RAREMENT une initiative prise par un gouvernement pourtant si populaire (d'après ces sondages qui se trompent si régulièrement) aura fait une si belle unanimité contre elle. Il s'agit de l'énième "réforme" du mode de scrutin aux élections régionales et européennes pour rapprocher les élus du Peuple. Invariable chansonnette poussée dix-huit mois avant chacune des échéances, elle revient à tout faire pour priver les opposants d'un espoir de retour au pouvoir tout en confortant la situation de ceux qui le détiennent souvent sans partage.

Le procédé en plus d'être anti-démocratique (mais nous ne sommes plus à cela près) a toutes les chances de se retourner contre ses inspireurs, et accessoirement contre le Peuple (il sera alors difficile d'en élire un autre). Dans ce projet, une nouvelle surprime est offerte aux listes arrivées en tête aux régionales, pour assurer l'exécutif d'une majorité de gouvernement. On retrouvera le contexte mu-

nicipal où, avec un peu plus de 38% des voix les tenants de l'ordre brun ont pris des villes [pour finir par en être chassés dans 3 cas sur 4, complètement décredibilisés par leur incurie]. Là, ce seront des régions qui seront prises et gouvernées comme on sait, avec d'autres conséquences.

C'est un boomerang que l'équipe Chirac-Sarkozy-Raffarin est en train de lancer, au lieu de faire la seule réforme qui réconcilierait Citoyens et élus : inscrire dans le marbre de la Constitution un, et un seul, mode de scrutin, comme c'est le cas dans les démocraties qui nous entourent, et qui ne sont pas si mal gouvernées que cela. Ainsi les règles seraient-elles connues, les alliances ou les coalitions envisageables et la politique réhabilitée. Sur quelles bases ? Là pourrait s'engager un vrai débat où les avantages démocratiques comparés des modes de représentation pourraient être présentés. Après tout, il n'est pas interdit de rêver.

Fiction ?

IMAGINONS en France une communauté étrangère forte d'une petite centaine de milliers de ressortissants, truant les leviers de commande économique et n'ayant pas coupé le cordon ombilical avec son pays d'origine. Imaginons encore que ce pays entretient sur place une force militaire d'une dizaine de milliers d'hommes, bien entraînés et bien équipés. Imaginons toujours l'ambassade de ce pays comme un fortin au milieu de notre capitale, disposant de forces de sécurité pouvant rivaliser avec les nôtres. Enfin, cette communauté serait organisée en sections et ilots, avec une hiérarchie rendant compte périodiquement aux services de sécurité de cette ambassade. La situation politique se détériorant, cette puissance décide de doubler ses effectifs militaires et met "ses gens" en "état d'alerte". Pour couronner le tout, cette puissance organiserait une conférence dite de "réconciliation nationale" au cours de laquelle notre président de la République serait sommé de signer un accord incompréhensible à la plupart de nos concitoyens. Si cela était vrai chez nous, nous n'aurions pas de mots assez forts pour condamner cette façon de faire *communautariste* et impérialiste, qui en prendrait à son aise avec la souveraineté nationale.

La situation qui vient d'être décrite est à peu près celle de la Côte-d'Ivoire, où l'expuissance coloniale qui ne se remet pas de l'indépendance, a entretenu pendant des décennies des réseaux plus ou moins occultes de financement et de corruption des élites locales, convoquant les uns et tançant les autres. En quarante ans, le développement n'a concerné qu'une partie minoritaire de la population, rendant la majorité sensible aux discours extrémistes et xénophobes, au moins autant que chez nous.

Comme si cela ne suffisait pas, ordres et contrordres se sont succédé, ajoutant à la confusion et réduisant à néant tous les efforts de ceux qui, sur place et au contact de la population, ont tenté donner son vrai sens à la coexistence pacifique. Comme d'habitude, les premières victimes seront les pauvres gens, pris en otage dans les tenailles des escadrons de la mort, des balles perdues et des règlements de compte.

Ainsi que l'écrivait le regretté René Dumont en ...1962, l'Afrique est mal partie, mais en plus elle n'est près d'arriver.